

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : thermodent® alka clean
Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 3V90-D067-X00R-WTUH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Schülke & Mayr GmbH
Robert-Koch-Str. 2

22851 Norderstedt
Allemagne
Téléphone: +49 (0)40/ 52100-0
Téléfax: +49 (0)40/ 52100318
mail@schuelke.com
www.schuelke.com

Fournisseur : Schülke France SARL
ZI Sud secteur A
Route des Varennes

71100 Chalon sur Saône
France
Téléphone: + 33 (0) 3 85 92 30 00
schuelkefrance.info@schuelke.com

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS/Personne de contact : Application Specialists
+49 (0)40/ 521 00 666
AD@schuelke.com
(schülke France SARL: +33-(0)-142914242)
(schülke & Mayr AG: +41-444665544)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Carechem 24 International: +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.
Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution des substances suivantes avec des additifs inoffensifs.

Composants

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3 225-768-6 607-620-00-6 01-2119519239-36-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 Limite de concentration spécifique Carc. 2; H351 ≥ 5 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.300 mg/kg	≥ 1 - < 5
p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5 239-854-6 - - - 01-2119489411-37-XXXX	Eye Irrit. 2; H319	≥ 1 - < 10
hydroxyde de potassium	1310-58-3 215-181-3 019-002-00-8 01-2119487136-33-XXXX	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 ≥ 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 365 mg/kg	≥ 1 - < 2
etasulfate de sodium	126-92-1 204-812-8 - - - 01-2119971586-23-XXXX	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 > 10 - < 20 %	≥ 1 - < 3

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

		Eye Dam. 1; H318 > 20 %	
--	--	----------------------------	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Faire boire des petites quantités d'eau.
Consulter un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Traiter de façon symptomatique.
- Risques : Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Pulvérisateur d'eau
Mousse
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir section 8 + 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne jamais mélanger les concentrés directement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Température de stockage recommandée: -5 - 25°C

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, infectieux et radioactifs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
glycerol	56-81-5	VME (aérosol)	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
hydroxyde de potassium	1310-58-3	VLCT (VLE)	2 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrotriacétate de trisodium	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets systémiques, Effets locaux	5,25 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques, Effets locaux	3,5 mg/m3
p-cumènesulfonate de sodium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	136,25 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,096 mg/cm2
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	26,9 mg/m3
hydroxyde de potassium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
etasulfate de sodium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrotriacétate de trisodium	Eau douce	0,93 mg/l
	Eau de mer	0,093 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,64 mg/kg
	Sédiment marin	0,364 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	540 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,915 mg/l
	Sol	0,182 mg/kg
p-cumènesulfonate de sodium	Eau douce	0,23 mg/l
	Eau de mer	0,023 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	2,3 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,862 mg/kg
etasulfate de sodium	Sédiment marin	0,0862 mg/kg
	Sol	0,037 mg/kg
	Eau douce	0,136 mg/l

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

	Eau de mer	0,0136 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,5 mg/kg
	Sédiment marin	0,15 mg/kg
	Sol	0,22 mg/kg
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	1,35 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains
Directive : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Remarques : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatrill (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatrill (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Couleur : pratiquement sans colore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : non déterminé

Point de fusion/point de congélation : < -5 °C

Température de décomposition : Non applicable

Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C

Limite d'explosivité, supé- : Donnée non disponible

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

rieure / Limite d'inflammabilité
supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : > 70 °C
Méthode: DIN 51755 Part 1

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

pH : 12 - 12,8 (20 °C)
Concentration: 100 %

Viscosité
Viscosité, dynamique : env. 3 mPa*s
Méthode: ISO 3219

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : (20 °C)
complètement soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : env. 1,08 g/cm³ (20 °C, 1.013 hPa)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non applicable

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Inflammabilité (liquides) : N'entretient pas la combustion.

Taux de corrosion du métal : Aucune raisonnablement prévisible.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Réactions dangereuses : Incompatible avec les acides.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatibilité possible avec des matériaux qui sont sensibles aux alcalis.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

nitritotriacétate de trisodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.300 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë: 1.300 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 10.000 mg/kg

p-cumènesulfonate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

hydroxyde de potassium:

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

- | | | |
|---------------------------------|---|--|
| Toxicité aiguë par voie orale | : | DL50 (Rat): 365 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425
Evaluation: Nocif en cas d'ingestion. |
|
 | | |
| | | Estimation de la toxicité aiguë: 365 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul |
|
 | | |
| Toxicité aiguë par inhalation | : | Remarques: Donnée non disponible |
|
 | | |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | : | Remarques: Donnée non disponible |

etasulfate de sodium:

- | | | |
|---------------------------------|---|----------------------------------|
| Toxicité aiguë par voie orale | : | DL50 (Rat): 2.840 mg/kg |
|
 | | |
| Toxicité aiguë par inhalation | : | Remarques: Donnée non disponible |
|
 | | |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | : | DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

- | | | |
|----------|---|-----------------------------|
| Espèce | : | Lapin |
| Méthode | : | Test de Draize |
| Résultat | : | Pas d'irritation de la peau |

p-cumènesulfonate de sodium:

- | | | |
|-----------|---|--|
| Espèce | : | Lapin |
| Méthode | : | OCDE ligne directrice 404 |
| Résultat | : | irritation légère |
| Remarques | : | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

hydroxyde de potassium:

- | | | |
|----------|---|--|
| Espèce | : | Epiderme humain reconstitué (RHE) |
| Méthode | : | OCDE ligne directrice 431 |
| Résultat | : | Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins |

etasulfate de sodium:

- | | | |
|----------|---|---------------------------|
| Espèce | : | Lapin |
| Méthode | : | OCDE ligne directrice 404 |
| Résultat | : | Irritation de la peau |

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Irritation des yeux

p-cumènesulfonate de sodium:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Irritation des yeux

hydroxyde de potassium:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Effets irréversibles sur les yeux

etasulfate de sodium:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Type de Test	: Test de Buehler
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

p-cumènesulfonate de sodium:

Type de Test	: Test de Buehler
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

hydroxyde de potassium:

Espèce	: Cochon d'Inde
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

etasulfate de sodium:

Méthode	: OCDE ligne directrice 429
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

- | | | |
|--|---|---|
| Génotoxicité in vitro | : | Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes |
| Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation | : | Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène. |

p-cumènesulfonate de sodium:

- | | | |
|--|---|--|
| Génotoxicité in vitro | : | Type de Test: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella thyphimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: Non mutagène dans le test d'Ames. |
| Génotoxicité in vivo | : | Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: N'est pas mutagène |
| Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation | : | Non mutagène dans le test d'Ames. |

hydroxyde de potassium:

- | | | |
|--|---|--|
| Génotoxicité in vitro | : | Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test d'Ames)
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif |
| Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation | : | Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène. |

etasulfate de sodium:

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| Génotoxicité in vitro | : | Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test d'Ames)
Système d'essais: Bactérie
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif |
|-----------------------|---|--|

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Composants:

nitritotriacétate de trisodium:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 9,2 Poids corporel mg / kg
Résultat : Preuves insuffisantes d'effets cancérogènes lors d'études effectuées sur des animaux (oral)

Cancérogénicité - Evaluation : Susceptible de provoquer le cancer.

p-cumènesulfonate de sodium:

Espèce : Rat
Durée d'exposition : 2 années
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : Pas d'augmentation des tumeurs observée

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

hydroxyde de potassium:

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

etasulfate de sodium:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Dose : > 1125 Poids corporel mg / kg

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitritotriacétate de trisodium:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 450 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'un traitement unique: 9 d
Tératogénicité: NOAEL: 250 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

p-cumènesulfonate de sodium:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

		Voie d'application: Oral(e) Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 300 mg/kg p.c./jour Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 1.000 mg/kg p.c./jour Méthode: OCDE ligne directrice 421
Incidences sur le développement du fœtus	:	Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité maternelle générale: NOAEL: 936 Poids corporel mg / kg Tératogénicité: NOAEL: 936 mg/kg p.c./jour
Toxicité pour la reproduction - Evaluation	:	étude scientifiquement injustifiée

hydroxyde de potassium:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation	:	Donnée non disponible
--	---	-----------------------

etasulfate de sodium:

Incidences sur le développement du fœtus	:	Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Dose: 250 milligramme par kilogramme Résultat: négatif Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
Toxicité pour la reproduction - Evaluation	:	Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Remarques	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------	---	--

p-cumènesulfonate de sodium:

Evaluation	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
------------	---	---

hydroxyde de potassium:

Evaluation	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
------------	---	---

etasulfate de sodium:

Remarques	:	Donnée non disponible
-----------	---	-----------------------

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Voies d'exposition	: Ingestion
Organes cibles	: Reins
Evaluation	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

p-cumènesulfonate de sodium:

Evaluation	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
------------	--

hydroxyde de potassium:

Evaluation	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
------------	--

etasulfate de sodium:

Remarques	: Donnée non disponible
-----------	-------------------------

Toxicité à dose répétée

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 0,21 mg/l
Voie d'application	: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Atmosphère de test	: poussières/brouillard
Durée d'exposition	: 28 jours 6 h
Nombre d'expositions	: 5 Tage/ Woche

Espèce	: Lapin, mâle et femelle
NOAEL	: 50 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 90 jours

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 92 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)

p-cumènesulfonate de sodium:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 763 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Organes cibles	: Système cardio-vasculaire
Remarques	: Toxicité subchronique

Espèce	: Rat
NOAEL	: 60 mg/kg

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 2 années
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Organes cibles : Peau

etasulfate de sodium:

Espèce : Lapin
NOAEL : 488 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Souris
NOAEL : 400 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 90 jours

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Gammarus salinus (Amphipode)): 98 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 91,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1,43 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: CL50: 90,5 mg/l Durée d'exposition: 27 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 9,3 mg/l Durée d'exposition: 21 Sem. Espèce: Gammarus fasciatus (Amphipode)

p-cumènesulfonate de sodium:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h

hydroxyde de potassium:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 80 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: Remarques: Donnée non disponible

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
---	--

etasulfate de sodium:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 483 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 511

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

algues/plantes aquatiques	mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: ≥ 1.357 mg/l Durée d'exposition: 42 d Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 1,4 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 28 d

p-cumènesulfonate de sodium:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

hydroxyde de potassium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

etasulfate de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 89 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Bioaccumulation : Espèce: Brachydanio rerio
Durée d'exposition: 96 d
Facteur de bioconcentration (FBC): < 3
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow ≤ 4).
Ne s'accumule pas de manière significative dans les orga-

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

nismes.
Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -13,2

p-cumènesulfonate de sodium:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

hydroxyde de potassium:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

etasulfate de sodium:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,248

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

nitrilotriacétate de trisodium:

Mobilité : Remarques: La substance ne s'évapore pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau., On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

p-cumènesulfonate de sodium:

Mobilité : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

hydroxyde de potassium:

Mobilité : Remarques: Mobile dans les sols

etasulfate de sodium:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets européen. (CED).

Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

Code d'élimination des déchets : CED 070601*

Code d'élimination des déchets(Groupe) : Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA (Cargo) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA (Passager) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 1436

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,5 %

Règlement (CE) no 648/2004, comme amendé : moins de 5 %: Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques, NTA (acide nitrilotriacétique) et sels, Polycarboxylates
Autres constituants: Enzymes

Autres réglementations:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES. p-cumènesulfonate de sodium
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H290	: Peut être corrosif pour les métaux.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
Carc. : Cancérogénicité
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Skin Corr. : Corrosion cutanée
Skin Irrit. : Irritation cutanée
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Procédure de classification:

thermodent® alka clean

No Change Service!

Version
03.07

Date de révision:
16.09.2022

Date de dernière parution: 01.06.2022

Skin Irrit. 2

H315

Méthode de calcul

Eye Irrit. 2

H319

Méthode de calcul

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.